

## Spécifications des contrats à terme marchandises en France

CONTRAT A TERME COLZA	
<b>Taille du contrat</b>	Cinquante tonnes
<b>Origine</b>	Toutes origines
<b>Qualité</b>	<p>Graines de colza conventionnelles, variétés 00, de qualité saine, loyale et marchande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- teneur en huile : base 40%,</li> <li>- teneur en eau : base 9%,</li> <li>- teneur en impuretés : base 2%</li> </ul> <p>Les bonifications et réfections appliquées correspondent à l'écart entre la qualité livrée et la qualité standard et sont détaillées dans la section livraison.</p> <p>La qualité de la marchandise livrable est définie comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- teneur en eau : maximum 10%</li> <li>- teneur en impuretés : maximum 3 %</li> <li>- acidité oléique : maximum 2 %</li> <li>- teneur en acide érucique : maximum 2 %</li> <li>- teneur en glucosinolates : maximum 25 micromoles</li> </ul>
<b>Echéances</b>	Août (Q), novembre (X), février (G), mai (K), 6 échéances sont cotées en permanence, soit un horizon de cotation de 16 à 19 mois
<b>Mode de cotation</b>	Euro par tonne métrique livrable en FOB Fluvial dans l'un des ports suivants : Belleville, Metz et Frouard sur la Moselle, Bülstringen, Vahldorf et Magdeburg sur le Mittellandkanal, Würzburg sur le Main, et Grand sur l'Escaut
<b>Echelon Minimum de Cotation</b>	0,25 Euro par tonne métrique, soit 12,50 Euro par contrat
<b>Clôture d'une échéance</b>	La dernière journée de négociation du mois précédant le mois de livraison à 18 h 30. En cas de fermeture du marché, la clôture a lieu la journée de négociation précédente
<b>Jour de Notification</b>	La première journée de négociation suivant la clôture d'une échéance
<b>Période de livraison</b>	La période de livraison correspond au mois d'échéance
<b>Horaires du marché</b>	Sessions de négociation : 10 h 45 – 18 h 30